



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/1997/88
30 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1997
Genève, 30 juin-25 juillet 1997
Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire*

QUESTIONS DE COORDINATION, QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME
ET AUTRES QUESTIONS : COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE
DOMAINE DE L'INFORMATIQUE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	3
I. GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'INFORMATIQUE	2 - 4	3
II. MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMME SUITE AUX OBSERVATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	5 - 26	3
A. Mesures devant assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des missions situées à New York et permettre à ces dernières d'y accéder plus facilement	6 - 7	4
B. Mesures visant à faciliter l'accès à l'information et sa diffusion dans les pays	8 - 10	4
C. Diffusion électronique d'informations sur les Nations Unies au moyen du serveur Internet et autres services Web de l'ONU	11 - 19	5
D. Système à disque optique	20 - 21	7

* E/1997/100.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
E. Fourniture de services de messagerie électronique aux missions permanentes et aux missions d'observation	22	7
F. Stage de formation spécialisée à l'utilisation d'Internet à l'intention du personnel des missions	23 - 24	7
G. Pages d'accueil des missions	25	8
H. Banques de données et informations disponibles sur CD-ROM	26	8
III. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PAR LES MISSIONS PERMANENTES ET LES MISSIONS D'OBSERVATION - PLANS DE VIDÉOCONFÉRENCE POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES	27 - 28	8
IV. CONCLUSIONS	29	9

Annexe

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES D'ACCÈS À L'INFORMATION FOURNIS AUX MISSIONS PERMANENTES ET AUX MISSIONS D'OBSERVATION PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	10
---	----

INTRODUCTION

1. Le présent rapport rend compte de l'application par le Secrétariat de l'ONU de la résolution 1996/35 du Conseil économique et social sur la nécessité d'harmoniser et d'améliorer le système informatique de l'Organisation des Nations Unies en vue de leur utilisation et de leur accessibilité optimales par tous les États. Au paragraphe 8 de cette résolution, le Conseil priait le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa session de fond de 1997, un rapport sur les mesures prises pour donner suite à la résolution, y compris les conclusions du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique. Cette résolution souligne avant tout le besoin croissant qu'ont les délégations et les États Membres d'obtenir des données que l'ONU et ses institutions spécialisées conservent (ou se proposent de conserver) sous une forme accessible par des moyens électroniques.

I. GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'INFORMATIQUE

2. En application des dispositions de la résolution 1996/35 du Conseil économique et social, le Groupe de travail a été chargé de continuer d'étudier pendant un an les moyens susceptibles de permettre aux États Membres de consulter librement les données de l'Organisation. Comme l'indique le précédent rapport du Secrétaire général à ce sujet (E/1996/81), le principal moyen de diffusion de telles informations restera le réseau Internet.

3. Le Groupe de travail a continué de s'employer à permettre aux missions permanentes et aux missions d'observation d'accéder plus facilement aux informations de l'Organisation et à veiller à ce que toutes les missions puissent se relier sans difficulté à Internet pour consulter les données de l'Organisation. Le Groupe de travail a continué à encourager l'utilisation d'Internet en tant que moyen principal d'élargir à l'avenir les services d'information offerts aux États Membres. Cette position est conforme à la politique adoptée par le Comité de coordination des systèmes d'information (CCSI) du Comité administratif de coordination, qui a préconisé que l'ONU et ses institutions spécialisées se servent d'Internet pour échanger et diffuser leurs informations. Lorsqu'il s'est adressé au Groupe de travail, le Secrétaire général a souligné qu'il était fermement résolu à améliorer les services offerts aux États Membres.

4. Lors de ses réunions, le Groupe de travail a continué à examiner les questions relatives à la fourniture aux États Membres de moyens électroniques leur permettant d'accéder plus facilement aux informations (voir E/1996/81, par. 6).

II. MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMME SUITE AUX OBSERVATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

5. Le Directeur de la technologie de l'information du Bureau des services de conférence et services d'appui du Secrétariat a été chargé de la coordination des questions relatives à l'information fournie aux États Membres sous forme électronique. Le Secrétariat de l'ONU et le PNUD ont continué de mettre des

services d'assistance spéciaux à la disposition des missions permanentes et des missions d'observation, auxquels elles peuvent faire appel en cas de difficultés techniques liées à l'utilisation des bases de données de l'Organisation. Outre les mesures prises par le Secrétariat, le PNUD a pratiquement mené à bien un programme visant à permettre à toutes les missions permanentes et missions d'observation de New York d'accéder à Internet. Le Secrétariat veillera à ce que ce programme soit mené à terme et se chargera de sa gestion. L'Union internationale des télécommunications (UIT) propose des services analogues aux missions permanentes et aux missions d'observation situées à Genève.

A. Mesures devant assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des missions situées à New York et permettre à ces dernières d'y accéder plus facilement

6. Entre 1996 et le début de 1997, le PNUD a aidé environ 80 missions permanentes et missions d'observation à se relier au réseau Internet. Au mois de juin 1997, toutes les missions disposaient des moyens d'accéder à ce réseau.

7. Pour aider à donner aux missions un accès aussi large et fiable que possible aux réseaux électroniques, le PNUD a renforcé ses équipements et moyens de liaison électronique. L'an dernier, des lignes téléphoniques numériques ont été mises en service, et le nombre de points d'accès direct au réseau est passé de 27 à 63. On a maintenu un point d'accès pour trois missions. À titre de comparaison, le plus important prestataire de service Internet aux États-Unis n'offre qu'un point d'accès pour 20 utilisateurs. Afin de se consacrer plus efficacement aux activités de développement (voir ci-dessous) le PNUD et le Secrétariat de l'ONU s'emploient à transférer les services d'assistance destinés aux missions de New York vers le Secrétariat, comme il est mentionné au paragraphe 5 ci-dessus.

B. Mesures visant à faciliter l'accès à l'information et sa diffusion dans les pays

8. Comme suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue en 1992, le PNUD assure le financement du programme de constitution de réseaux pour le développement durable, qui facilite l'accès aux informations et aux données d'expertise et en encourage le partage entre tous les secteurs de la société. Ce Programme renforce les réseaux humains par des réseaux électroniques, en faisant appel aux nouvelles technologies en matière de communication et de gestion de l'information, qui vont des panneaux d'affichage au courrier électronique et qui permettent aux pays d'accéder sans restriction à Internet. Un des objectifs de ce programme est le renforcement des capacités. Capacité 21 – le programme d'appui à l'Action 21 mené par le PNUD – constitue une des principales sources de financement pour l'exécution de 16 projets à l'échelon national, dans le cadre du programme de constitution de réseaux pour le développement durable.

9. À l'heure actuelle, à l'échelon des pays 30 centres fonctionnent dans les différentes régions. L'un de ces centres est le fruit d'un projet mené au niveau régional dans le Pacifique Sud. Il fera partie du réseau informatique des petits États insulaires en développement qui vient d'être lancé par l'Alliance des petits États insulaires. D'autres noeuds à l'échelon national

sont opérationnels en Amérique centrale, dans les pays baltes et dans le Caucase. La Déclaration du Sommet des Amériques, qui s'est tenue en Bolivie en décembre 1996, a également donné lieu à une activité importante en invitant le PNUD et le programme de constitution de réseaux pour le développement durable à appuyer la création d'un tel réseau pour l'hémisphère occidental.

10. À la fin de 1996, le PNUD a décidé de consacrer un montant de 5 millions de dollars à l'introduction et à l'utilisation de technologies relatives à l'information et à la communication à l'appui du développement humain durable dans les pays. S'efforçant de stimuler l'élaboration des programmes, le projet est destiné à aider les gouvernements à élaborer une stratégie nationale d'information et à se doter des outils nécessaires. Il offrira également des avis sur les politiques de l'informatique. Il s'emploiera tout particulièrement à renforcer les capacités afin de permettre aux gouvernements de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par elles. Un projet connexe, visant à mettre en valeur le potentiel des nouvelles technologies d'information et de communication pour le développement a été élaboré à l'intention de la région de l'Asie et du Pacifique.

C. Diffusion électronique d'informations sur les Nations Unies au moyen du serveur Internet et autres services Web de l'ONU

11. L'ONU et l'ensemble de ses institutions spécialisées diffusent désormais des informations sur Internet. Les informations disponibles sur le serveur Web de l'ONU ont été considérablement étoffées, notamment grâce à la mise en service d'une nouvelle page d'accueil multilingue en septembre 1996. Les départements organiques diffusent des informations via le site des Nations Unies, sous la supervision d'un groupe interdépartemental chargé des questions relatives à Internet, dont la coordination est assurée par le Département de l'information. Ce groupe, constitué en 1995, suit l'évolution de la page d'accueil et veille à ce que les principes directeurs relatifs à la publication électronique et à la présentation des informations sur Internet soient respectés.

12. La nouvelle présentation de la page d'accueil a permis d'y faire figurer pratiquement tous les sujets abordés par l'Organisation, et de la relier aux autres sites Web du système des Nations Unies. De nombreux sujets intéressant les milieux onusiens y ont été ajoutés. Le système de recherche a été perfectionné et permet à présent d'effectuer des recherches sur texte intégral à partir des communiqués de presse, des documents et des différentes bases de données.

13. En particulier, la possibilité, pour les missions permanentes, les missions d'observation et le Secrétariat, d'avoir accès au système à disque optique via Internet a suscité un intérêt considérable. La plupart des documents officiels des Nations Unies y sont disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation. Grâce à une nouvelle interface, il est possible d'accéder directement aux documents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ainsi qu'aux rapports du Secrétaire général depuis la page d'accueil. Une page consacrée à la réforme de l'Organisation a été élaborée en coordination avec le Cabinet du Secrétaire général et affichée à l'occasion de l'annonce, en mars 1997, des mesures de réforme par le Secrétaire général. Une page a été créée pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un

examen et à une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21, tandis que les commissions régionales disposent également de leur propre page d'accueil. Le CyberSchoolBus, conçu en tant qu'outil éducatif à l'intention des étudiants et des enseignants, a rencontré un succès exceptionnel.

14. Le nombre de bases de données qui peuvent être conseillées depuis la page d'accueil des Nations Unies a été augmenté, pour inclure en particulier le Bulletin mensuel de statistique, le Recueil des Traités de l'Organisation des Nations Unies, UN-I-QUE (un fichier de référence établi par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld), InfoNation (données statistiques se rapportant à différents indicateurs concernant les États Membres) et des bases de données sur les mines terrestres.

15. Les communiqués de presse de l'ONU figurent à présent sur la page d'accueil des Nations Unies, où il est beaucoup plus facile et rapide de les consulter que sur les anciens ordinateurs centraux. Le texte des réunions d'information quotidiennes et des flashes d'information à l'intention de la presse y sont également disponibles. Des rapports de situation actualisés en permanence permettent d'obtenir des informations sur les crises et les situations d'urgence, ce qui est particulièrement important pour les organismes de secours et les organisations apparentées. On y trouvera systématiquement des renseignements concernant les séances des divers organes des Nations Unies, notamment le Journal et la liste quotidienne des documents publiés au Siège.

16. Un questionnaire a été mis au point à la fois sous forme imprimée et électronique, et envoyé à chacune des missions permanentes et des missions d'observation afin de connaître leur avis sur la page d'accueil et de mieux répondre à leurs besoins. Les réponses reçues ont permis de recenser les domaines auxquels il conviendrait de porter plus d'attention.

17. Sous l'impulsion du Comité de coordination des systèmes d'information (CCSI) un logiciel de localisation des sites Web du système des Nations Unies a été rendu opérationnel, et le programme UNIONS, United Nations International Organizations Network Search, un logiciel expérimental permettant des recherches plus performantes, a été lancé.

18. L'ONU s'est attachée à mettre pleinement à profit les possibilités offertes par Internet. Pour la première fois, le Secrétaire général a pris part à une conférence au niveau international en direct sur le World Wide Web, durant laquelle il a pu répondre aux questions posées par des utilisateurs du réseau dans les différentes régions du monde.

19. La diversité et la portée des informations offertes sur la page d'accueil des Nations Unies se sont fortement accrues au cours de l'exercice biennal 1996-1997. En 1996, celle-ci a reçu un total de 11 547 365 "visiteurs" de différents pays. La présence des Nations Unies sur Internet constitue un important moyen d'information non seulement pour les missions permanentes et les missions d'observation, ainsi que pour les capitales des États Membres, dont la plupart sont reliées au réseau, mais aussi pour les différentes institutions et le public en général.

D. Système à disque optique

20. Le système à disque optique, qui a vu le jour en 1988 à Genève et dont l'usage s'est répandu à New York en 1992, continue de jouer un rôle crucial pour la diffusion électronique des documents des Nations Unies auprès des États Membres. Le système contient tous les documents produits à Genève et à New York depuis 1993 (date à laquelle s'est tenue la quarante-huitième session de l'Assemblée générale), dans les six langues officielles de l'Organisation. On y trouvera également toutes les résolutions et décisions des quatre principaux organes délibérants de l'ONU. Les missions permanentes et les missions d'observation peuvent avoir accès au système via des lignes téléphoniques de type RNIS (réseau numérique à intégration de services) ou via Internet.

21. Le Secrétariat a lancé un projet expérimental visant à ce que tous les documents conservés dans le système à disque optique puissent être consultés à l'aide d'un navigateur Internet. Afin de garantir aux États Membres de pouvoir y accéder sans encombre, seules les missions permanentes et les missions d'observation sont, dans un premier temps, reliées au système. Ce service sera progressivement offert aux administrations nationales. Enfin, s'il existe ultérieurement une capacité excédentaire suffisante, il sera éventuellement mis à la disposition d'autres utilisateurs (instituts de recherche, organisations non gouvernementales et autres organismes publics) et du grand public.

E. Fourniture de services de messagerie électronique aux missions permanentes et aux missions d'observation

22. L'utilisation à distance du réseau de messagerie électronique de l'ONU permet aux missions permanentes de communiquer avec les bureaux de l'ONU et du PNUD dans le monde entier, ainsi qu'entre elles. Le réseau permet aussi aux missions d'envoyer et de recevoir du courrier électronique de toute personne ou organisation disposant d'une adresse Internet. Les missions permanentes et les missions d'observation peuvent désormais accéder au réseau de messagerie électronique de l'ONU à l'aide d'un navigateur Internet, sans avoir obligatoirement recours à une procédure d'accès spécifique.

F. Stage de formation spécialisée à l'utilisation d'Internet à l'intention du personnel des missions

23. Afin que les États Membres puissent utiliser les services d'Internet pour diffuser leurs propres informations, le Groupe de travail a prié le Secrétariat d'offrir aux missions permanentes et aux missions d'observation un stage de formation à l'utilisation d'Internet, et plus particulièrement au langage Hypertext Markup (HTML), le langage de programmation utilisé pour les documents. La plupart des membres du personnel des missions sont aujourd'hui rompus à l'utilisation de programmes simples permettant d'avoir accès à Internet, et bon nombre d'entre eux ont créé des pages Web pour leurs missions respectives. À l'heure actuelle, 1 139 membres du personnel des missions ont reçu une telle formation.

24. Outre le programme de formation décrit ci-dessus, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld continue d'offrir une formation à CyberSeek aux représentants et fonctionnaires des missions permanentes et missions d'observation. Cette

formation, consistant en un cours d'une heure, porte essentiellement sur la recherche sur Internet et le téléchargement d'informations pertinentes, en particulier de sources qui sont importantes pour les organisations internationales. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld offre aussi des stages de formation à l'utilisation du système à disque optique.

G. Pages d'accueil des missions

25. Le PNUD a fourni un soutien technique et mis son ordinateur central à la disposition des missions désireuses de créer leurs propres pages Web. Vingt-sept missions ont tiré parti de cette initiative, et plus de 30 mégaoctets d'espace sur l'ordinateur du PNUD ont été consacrés à ce projet. On a fait remarquer que le PNUD ne disposait que de capacités limitées pour offrir un tel service, et qu'en tant qu'organisation de terrain, ce type d'activités débordait quelque peu du cadre de son mandat traditionnel. Des efforts ont été entrepris afin de confier au Secrétariat de l'ONU la responsabilité du soutien apporté pour la mise en place de pages Web d'ici à la fin de 1997.

H. Banques de données et informations disponibles sur CD-ROM

26. Une somme considérable d'informations est actuellement disponible sur CD-ROM et les missions permanentes ou missions d'observation possédant un ordinateur équipé d'un lecteur de CD-ROM (ce qui est le cas de la plupart des modèles récents) peuvent avoir accès à des données des Nations Unies qui sont extrêmement utiles. Plusieurs CD-ROM et produits électroniques peuvent être obtenus auprès de la Section de la vente et de la commercialisation du Département de l'information qui tient aussi des listes d'autres produits électroniques offerts par divers services de l'ONU. De nombreuses bases de données sur CD-ROM et services d'accès en ligne aux informations sont actuellement disponibles tant à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, au Service des références pour la collection des publications de l'extérieur que dans la salle de lecture Woodrow Wilson.

III. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PAR LES MISSIONS PERMANENTES ET LES MISSIONS D'OBSERVATION – PLANS DE VIDÉOCONFÉRENCE POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

27. Le Siège de l'Organisation est doté d'installation de vidéoconférence et de téléconférence depuis le début de 1996. Les bureaux des Nations Unies à Genève et à Vienne se sont également dotés d'installations de vidéoconférence. Dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 le Secrétariat de l'ONU envisage d'équiper les principaux lieux d'affectation d'un réseau de vidéoconférence adéquatement configuré.

28. Le Secrétariat proposera l'introduction progressive de cette technologie, afin de pouvoir contrôler son utilisation et les coûts qu'elle entraîne. On s'efforcera de coordonner les initiatives en matière de vidéoconférence, de façon à éviter tout double emploi des installations, et à assurer que le matériel existant sera utilisé au mieux. Une équipe spéciale du Comité de coordination des systèmes d'information élaborera des directives concernant l'utilisation commune des vidéoconférences.

IV. CONCLUSIONS

29. Le Secrétariat entend étendre davantage les services offerts aux États Membres en matière d'information électronique au cours de l'exercice biennal 1998-1999. Des informations supplémentaires concernant les Nations Unies seront diffusées conformément aux directives établies par le Groupe de travail interdépartemental chargé d'étudier les questions relatives à Internet. Comme l'ensemble des missions a maintenant accès à Internet, on s'emploiera, dans le cadre des services offerts aux États Membres, à étoffer la base d'informations et à y inclure davantage d'éléments de nature à favoriser le développement durable. Les observations que le Secrétaire général a formulées à l'intention du Groupe de travail montrent clairement qu'il est persuadé que les initiatives dans ce domaine essentiel doivent être poursuivies.

Annexe

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES D'ACCÈS À L'INFORMATION FOURNIS
AUX MISSIONS PERMANENTES ET AUX MISSIONS D'OBSERVATION PAR
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Type de service	Service	Équipements nécessaires	Service responsable
Services généraux d'appui	Réponse aux demandes concernant les services aux États Membres		Contact ONU : 963-6439
Accès à Internet	Accès aux serveurs Web/Gopher pour toute information concernant l'ONU	Ligne standard téléphone/modem Logiciel d'accès	Contrat ONU : 963-6439
Recherche Internet	CyberSeek : stages de formation à la recherche et au téléchargement d'informations sur Internet	Accès à Internet	Bibliothèque Dag Hammarskjöld : 963-8861
Messagerie électronique	Raccordement au réseau interne de messagerie électronique de l'ONU	Ligne standard de téléphone/modem Logiciel de messagerie électronique	Coordonnateur messagerie électronique ONU : 963-5387
Système à disque optique	Raccordement au système à disque optique pour la recherche de documents officiels de l'ONU	Accès à Internet	Coordonnateur du système à disque optique de l'ONU : 963-6586 ou 963-6587
Recherche sur le disque optique	Sessions de formation à la recherche sur le disque optique et au téléchargement de l'information	Accès au système à disque optique	Bibliothèque Dag Hammarskjöld : 963-7415
Services disque optique compact	Informations relatives à l'ONU sur support disque optique compact	Lecteur de disque optique compact	Bibliothèque Dag Hammarskjöld : 963-7415
